



Novembre 2011

Table des matières

- ➔ [Le gouvernement du Québec confirme le mode de réalisation du projet Turcot](#)
- ➔ [Une nouvelle voie réservée mise en service](#)
- ➔ [Un premier pont d'étagement en construction](#)
- ➔ [Consultations publiques à venir](#)

- ➔ [Pour nous joindre](#)

Le gouvernement du Québec confirme le mode de réalisation du projet Turcot

Le 4 novembre dernier, la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, madame Michelle Courchesne, et le ministre des Transports, M. Pierre Moreau, ont confirmé que le mode conception-construction a été retenu pour la réalisation des infrastructures principales du projet Turcot. Choisi à la suite d'une évaluation rigoureuse des coûts et des risques, ce mode consiste à confier à une entreprise ou à un groupement d'entreprises la conception et la réalisation de l'infrastructure publique jusqu'à sa livraison. Celui-ci présente de nombreux avantages. Il permettra notamment de livrer l'infrastructure selon les échéanciers et les coûts prévus tout en s'assurant du respect de la qualité exigée.

Nous vous invitons à [lire le communiqué complet](#) sur le site Internet du projet.

[Haut de la page](#)

Une nouvelle voie réservée mise en service

Une nouvelle voie réservée aux autobus a été mise en place par le ministère des Transports dans la grande région métropolitaine. Mise en service le 14 novembre 2011, celle-ci est située sur l'autoroute 20 en direction est entre la 55^e avenue et l'entrée de la 32^e avenue dans le secteur de Lachine.

L'ajout de cette voie réservée s'inscrit dans les mesures de mobilité mises en place par le Ministère, en concertation avec ses partenaires, afin de réduire les impacts des travaux dans le secteur de l'échangeur Turcot, et favoriser l'efficacité des services de transport collectif sur cet important axe routier. Cette voie permettra d'accroître la fluidité de la circulation des autobus et ainsi, faciliter les déplacements de nombreux usagers.

Nous vous invitons à [lire le communiqué](#) sur le site Internet du projet.

[Haut de la page](#)

Un premier pont d'étagement en construction

Dans le cadre des travaux préparatoires du Projet Turcot, le ministère des Transports du Québec procède actuellement à la construction d'un pont

d'étagement dans l'axe du prolongement du boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue dans la Ville de Montréal (arrondissement du Sud-Ouest).



Cette structure permettra le passage des piétons, cyclistes et véhicules au-dessus des voies ferrées du CN. Seule la structure du pont d'étagement sera construite au cours de ces travaux. La construction des remblais, le déplacement des voies ferrées, de même que le raccordement du boulevard Sainte-Anne-de-Bellevue à la rue Notre-Dame seront réalisés au cours des années ultérieures. Ces travaux sont réalisés afin de rendre disponible le corridor ferroviaire pour le déplacement des voies du CN.

Des travaux d'excavation et de construction des culées de la structure sont en cours alors qu'une voie de déviation a été construite afin de détourner la circulation de la rue Pullman.

Le contrat, qui représente un investissement de 6,7 M\$, a débuté au cours de l'été et se poursuivra jusqu'au printemps 2012. Les travaux seront suspendus pour la période hivernale.

[Haut de la page](#)

Consultations publiques à venir

Au cours de l'automne et de l'hiver, des consultations publiques seront organisées par le Ministère dans le cadre du Projet Turcot. Conformément à la condition 3 du décret gouvernemental encadrant la réalisation du Projet, le Ministère doit consulter la population sur divers éléments relatifs aux aménagements urbains.

Une première phase des consultations a été réalisée à la fin de l'été dans le Village des Tanneries. Les résidents ont été consultés par porte-à-porte, entre le 1^{er} et le 16 septembre dernier, par la firme Convercité, afin de recueillir leurs besoins quant à l'aménagement des terrains résiduels de leur secteur, situés derrière la rue Cazalais. Lors d'une deuxième phase de consultation, des propositions seront présentées à la population en fonction des résultats du sondage.

Surveillez le [site Internet du Projet Turcot](#) afin de connaître les prochaines étapes des consultations et pour consulter l'étude de besoins réalisée dans le Village des Tanneries.

[Haut de la page](#)



Si vous désirez vous abonner au bulletin, cliquez sur [abonnement](#)

Si vous considérez non satisfaisantes les conditions qui y sont décrites, vous pouvez retirer votre nom en cliquant sur [désabonnement](#).